

CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur au XXI^e siècle

Vision et actions

UNESCO, Paris, 5 – 9 octobre 1998

VOLUME V – PLENIERE

Union Latine

Note1: Afin de satisfaire aux normes de publication de l'UNESCO, certains textes ont dû être corrigés.

Note2: Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Allocution de Monsieur Ernesto Bertolaja
Directeur de la Promotion et de l'Enseignement des Langues

Un programme pour l'enseignement des langues néo-latines : l'intercompréhension.
De nouvelles méthodologies et de leurs applications

L'UNION LATINE

Fondée en 1954 par la Convention de Madrid, l'Union Latine est une organisation internationale intergouvernementale rassemblant 34 Etats de langue officielle ou nationale romane, ayant comme objectif principal la diffusion des langues et des cultures de ces pays. Ses langues de travail sont l'espagnol, le français, l'italien, le portugais et le roumain. Par ailleurs, l'Union Latine est l'un des rares organismes internationaux qui consacre des moyens à la diffusion du latin et de la culture antique dans le but de préserver ce patrimoine commun (annexes n.1 et n.2).

Les actions de l'organisation sont réalisées par des directions qui développent des projets essentiellement multilatéraux couvrant les domaines de la promotion et l'enseignement des langues; de la terminologie et des industries des langues; de la culture et de l'audiovisuel.

LA DIRECTION DE LA PROMOTION ET DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES (DPEL)

La Direction de la Promotion et de l'Enseignement des Langues s'est donné pour mission de valoriser la présence de l'espagnol, du français, de l'italien, du portugais, du roumain, ainsi que l'héritage du latin, au sein des pays membres de l'organisation.

Par les actions qu'elle mène, elle soutient l'enseignement de ces langues aussi bien au niveau primaire, secondaire, supérieur que dans le cadre de la formation continue. D'une manière générale, nous croyons que les langues ne sont pas de simples véhicules de communication mais qu'elles constituent des outils d'enrichissement culturel irremplaçables dans la société contemporaine comme dans celle de demain.

L'apprentissage d'une langue étrangère est sans aucun doute une expérience d'altérité, un chemin vers la compréhension des peuples et l'ouverture sur le monde, qui permet également de mieux appréhender sa propre identité culturelle.

La DPEL réalise de nombreuses activités qui peuvent être regroupées par centres d'intérêt, obéissant à une logique qui les rend solidaires et interdépendantes (annexe n.3) :

- Les études linguistiques et statistiques permettent de faire un travail de prospection qui précède les autres activités, de manière à déterminer les besoins. Les enquêtes démo-linguistiques sont réalisées également afin de disposer d'une vision de la situation et de l'évolution des différentes langues latines. (Ex. : *Les hispanophones dans le monde*, Union Latine, 1997 ; *Les lusophones dans le monde*, Union Latine, 1997).
- Le soutien des cours de langues et de la formation de professeurs tend à développer les possibilités d'apprentissage des langues néo-latines (Ex. : cours de français et d'italien pour diplomates au Venezuela).
- Les concours de langue et de civilisation sont un moyen pour sensibiliser les jeunes à l'apprentissage de ces langues (Ex. : concours *America Latinissima : V edizione*, 1998).
- L'envoi de matériel pédagogique en fonction des besoins spécifiques vise à enrichir les bibliothèques des institutions et à apporter un soutien concret aux cours de langues.
- L'organisation de manifestations axées sur la parenté de ces langues est réalisée afin de favoriser les échanges entre les spécialistes et de diffuser ces idées à un public plus vaste (Ex. : Colloques transfrontaliers ; table ronde sur *Pourquoi apprendre le portugais aujourd'hui ? Comment l'introduire dans les établissements scolaires en France ?*, Paris 1998).
- L'appui aux associations d'études classiques et l'organisation de manifestations en faveur de la diffusion du latin permettent de conserver ce patrimoine commun.

- La publication de manuels, d'atlas linguistiques et l'édition des actes des colloques réalisés permettent de diffuser les résultats des activités de la Direction (Ex. : *Manuels sur les transports routiers, la banque, l'assurance, l'hôtellerie, le textile, la chaussure*).
- L'unité de documentation, en cours de création, réunit des informations et de la documentation sur l'enseignement des langues néo-latines, les systèmes éducatifs des pays membres, etc.

**POUR UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE DE LA DPEL :
LE PLURLINGUISME ET L'INTERCOMPREHENSION**

Vu l'importance et la rapidité des changements auxquels nous assistons dans tous les domaines du savoir, l'enseignement supérieur et la recherche sont désormais les facteurs incontournables du développement culturel et socio-économique des hommes.

Pour répondre aux défis en matière d'éducation que le XXI^e siècle pose à notre société, il est indispensable de mettre en place des mécanismes internationaux pour la diversification des systèmes, des institutions et des programmes d'étude, tout en accordant une attention particulière à la spécificité des contextes, et en évitant l'uniformisation.

Reprenant l'une des missions attribuées à l'enseignement supérieur et énoncées dans la *Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle : vision et action*, il s'agit d'innover pour « aider à **préserver, promouvoir et diffuser les cultures nationales et régionales**, en mettant à profit l'héritage de chaque génération et contribuer ainsi à la stabilité et à la cohésion nationales, au renforcement de **l'intégration régionale**, à la **compréhension internationale et à l'édification d'une culture de la paix** » .

Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues : les apprenants et, bien entendu, les enseignants doivent désormais disposer d'un vaste choix de modalités, et, l'acquisition des connaissances et du savoir-faire doit être envisagée dans la perspective de l'éducation tout au long de la vie.

Très sensibles, parce que confrontés à ces problématiques depuis fort longtemps, les spécialistes du vaste et complexe monde des langues prônent une révision des programmes qui permette d'aller au-delà de la simple maîtrise cognitive des disciplines et d'acquérir des techniques, des compétences et des capacités d'analyse créative. C'est tout au moins ce que la société attend d'eux.

Pour ce faire, les nouvelles technologies de l'information et de la communication viendront encore plus en aide aux concepteurs et aux utilisateurs. Encore faudra-t-il veiller à ce qu'elles soient utilisées pour combler le fossé existant entre les pays plus et les pays moins développés, et en tenant compte des besoins spécifiques.

* * * * *

Dans ce contexte, la DPEL œuvre depuis plusieurs années pour la mise au point des stratégies d'apprentissage et d'enseignement des langues néo-latines qui tiennent compte des résultats des recherches et des expérimentations effectuées par l'organisation elle-même, ou par d'autres institutions.

L'une des ambitions principales de cette Direction est que, dans les pays de langues néo-latines, les citoyens puissent se déplacer en conservant leur langue maternelle tout en comprenant celle des autres. Cet objectif n'est pas hors d'atteinte.

A titre d'exemple, après des années d'analyse et d'expérimentation, quatre équipes appartenant respectivement aux Universités de Provence, de Rome, de Salamanque et de Lisbonne, ont mis au point une méthode d'enseignement simultané de quatre langues romanes, intitulée *Eurom4*, publiée par la maison d'édition italienne La Nuova Italia, visant la compréhension de textes rédigés dans ces langues.

Basée sur la valeur que la parenté de ces langues représente en matière de compréhension, le but de la méthode est de permettre à une personne - la méthode s'adresse à un public adulte - qui a pour langue maternelle une de ces langues, de lire et d'écouter dans les trois autres, après un temps d'enseignement assez court, équivalant environ à cinquante heures.

Appliquée à partir de textes relevant de domaines dont le contenu ne présente pas de difficultés spécifiques - articles de presse portant sur la politique étrangère ou sur des sujets de société - car ils font partie d'un savoir largement partagé par les Européens, la méthode ne prétend cependant pas amener les étudiants à un stade où ils pourraient prétendre connaître ces langues et les lire sans aucune difficulté.

Tel n'est pas son but : les étudiants seront en revanche capables de lire un article du type décrit ci-dessus, dans chacune des langues, en y prenant du plaisir, avec un taux très faible de mots qu'ils ne reconnaissent pas. Et surtout, d'après les résultats de la longue phase d'expérimentation, ils auront découvert, avec enthousiasme, qu'ils sont tout à fait capables de comprendre, avec un effort assez léger et dans un temps assez bref.

Les études de Madame Louise Dabène de l'Université de Grenoble et de son équipe, que nous suivons avec grand intérêt, vont également dans cette Direction, ainsi que les travaux de l'équipe de spécialistes européens qui s'est créée autour du philologue danois Jorgen Schmitt Jensen.

* * * * *

Dans le contexte européen, la DPEL elle-même a conçu et publié auprès de la maison d'édition Lidel, une série de volumes portant sur la compréhension de textes authentiques concernant des secteurs économiques spécifiques (assurances, banque, transports routiers, textiles, chaussures, hôtellerie) rédigés en quatre langues néo-latines. Chaque volume offre, avec les traductions correspondantes, la terminologie propre à chaque secteur, basée sur des documents réels. Cette série constitue une aide pratique et efficace pour les contacts entre cadres appartenant à des entreprises de mêmes domaines dans des pays de langue néo-latine.

La DPEL intervient également dans le cadre des pays du Mercosud en matière d'intercompréhension entre hispanophones et lusophones. Son action se développe essentiellement à trois niveaux, bien évidemment en collaboration avec les Universités et les centres de recherche spécialisés dans ce domaine :

- ⇒ La recherche scientifique : réalisation de l'enquête *L'intercompréhension de textes scientifiques en portugais et en espagnol par des étudiants de niveau universitaire des pays du Mercosud*, réalisée en collaboration avec l'Université d'Etat de Campinas, Institut d'Etudes du Langage, Sao Paulo, Brésil en 1996, dont les résultats ont été présentés à l'occasion du Colloque *La problématique linguistique et pédagogique du portugais et de l'espagnol dans les pays du Mercosud*, organisé au Mémorial de l'Amérique latine, à São Paulo en novembre 96. De cette étude il ressort qu'en situation de compréhension écrite spontanée il y a un fort degré d'intercompréhension entre les locuteurs de ces deux langues.
- ⇒ La formation d'enseignants : organisation de séminaires de formation pour professeurs de portugais hispanophones dans les pays du Mercosud, à l'Université de Campinas en novembre 96. Pendant deux semaines les 22 participants ont pu mieux connaître l'univers académique brésilien et analyser le problème de l'interface portugais/espagnol. Des liens de coopération et des échanges universitaires se sont développés.
Vue la situation particulière de l'enseignement des langues autres que l'anglais en Uruguay, un séminaire de perfectionnement pour les 35 professeurs de portugais du Centre de Langues Etrangères de Montevideo a été organisé en juillet 98 en collaboration avec l'UNESP (Université Pauliste d'Etat, campus Assis) et avec la participation de deux spécialistes, l'un en PLE (Portugais Langue Etrangère) et l'autre en ELE (Espagnol Langue Etrangère) pour traiter spécifiquement le cas de l'enseignement du PLE par des hispanophones à des apprenants hispanophones. Par la même occasion, des débats sur la politique linguistique du Mercosud ont été organisés à l'Universidad de la Republica à Montevideo, intitulés : *La recherche pour des politiques d'enseignement, apprentissage et formation des professeurs de langues étrangères : des questions brésiliennes ou latino-américaines ?*, *L'importance des relations interculturelles Brésil/Uruguay dans le contexte du Mercosud*. La DPEL poursuivra l'expérience des échanges en 1999.
Au Paraguay, en septembre 98, une table ronde, organisée par l'Union Latine en collaboration avec l'Ambassade du Brésil à Asunción et l'UNICAMP, intitulée *Stratégies pour une politique de diffusion du portugais dans le contexte de l'intégration*, permettra de traiter l'enseignement des langues officielles du Mercosud avec les autorités compétentes et des spécialistes dans une perspective de mise en place des accords d'intégration.

⇒ L'élaboration de matériel pédagogique : élaboration en cours de matériel pour l'enseignement du portugais du Brésil aux jeunes hispanophones des pays du Mercosud, en collaboration avec l'Université de Caxias do Sul, Brésil (approche communicative).

* * * * *

Notre conviction est que le thème de l'intercompréhension mérite une attention particulière. Par conséquent, nous nous sommes concentrés sur l'application et la valorisation des méthodologies qui ont été mises au point, testées et validées à ce sujet.

Nous avons donc mis au point un programme global d'action qui prévoit à court terme la formation d'enseignants, à moyen terme l'application de ces méthodes dans un cours créé au sein de structures d'enseignements sélectionnées ad hoc (universités, grandes écoles, instituts d'enseignement supérieur, formation en milieu professionnel) et à plus long terme la création d'une filière dans ces mêmes structures.

Le but principal est de créer dans les pays européens concernés (Espagne, France, Italie, Portugal, Roumanie) des équipes d'enseignants multilingues capables d'assurer des enseignements à plusieurs niveaux d'intervention et des formations linguistiques adaptées aux différents besoins culturels ou professionnels. En effet, il n'existe actuellement aucun enseignement multilingue ayant pour objectif la compréhension des langues romanes. La formation envisagée constitue la base indispensable de la mise en place « d'enseignements légers » des langues par la constitution d'un noyau de personnel qualifié pour assurer et soutenir ces enseignements d'un type nouveau.

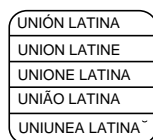
La formation se ferait, en collaboration avec les auteurs, à partir de la méthode *Eurom4* (support papier et CD-Rom), que nous avons décrit plus haut, qui est la seule actuellement disponible, et que nous avons présentée à Rome, au début du mois de mars 1998, lors de la table ronde intitulée *Un instrument pour l'intercompréhension de quatre langues romanes : la méthode EUROM4*, à laquelle ont participé les auteurs, des chercheurs, des représentants du ministère italien de l'éducation nationale et des institutions étrangères chargées de la politique linguistique de leurs pays en Italie.

A Lisbonne, en octobre 98, la table ronde *L'intercompréhension de quatre langues romanes : recherche, didactique et formation* abordera la problématique dans le contexte universitaire portugais, afin d'élargir la discussion à d'autres expériences dans ce domaine et de proposer des possibilités d'actions de formation au niveau expérimental.

* * * * *

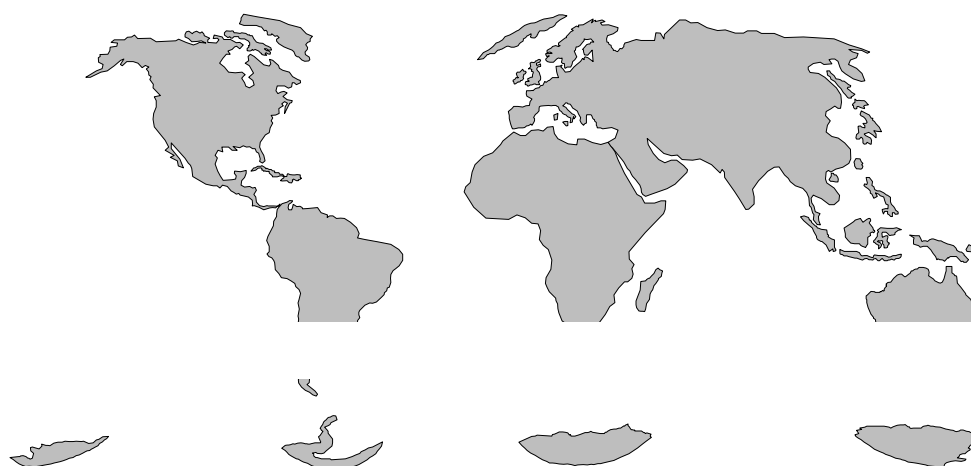
Si nous sommes convaincus que l'intercompréhension va être une réponse aux besoins des apprenants, locuteurs de langues romanes, d'aujourd'hui et de demain, dans des contextes et pour des objectifs bien définis, nous sommes également convaincus que d'autres stratégies d'enseignements, fondées sur d'autres présupposés et poursuivant d'autres buts, comme par exemple l'interculturalité et l'interdisciplinarité, toujours dans une optique plurilingue, vont pouvoir répondre aux défis que le contexte socio-économique pose aux pays latins.

Les langues et les cultures latines, fortes de leur origine et de leur patrimoine communs, vont encore avoir leur mot à dire.



UNION LATINE

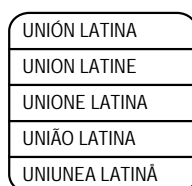
Organisation intergouvernementale rassemblant 34 Etats de langue officielle ou nationale romane



Angola
Argentine
Bolivie
Brésil
Cap-Vert
Chili
Colombie
Costa Rica
Cuba
Equateur
Espagne
France

Guatemala
Guinée-Bissau
Haïti
Honduras
Italie
Mexique
Monaco
Mozambique
Nicaragua
Panama
Paraguay
Pérou

Philippines
Portugal
République Dominicaine
République Moldave
Roumanie
Saint-Marin
Saint-Siège (*statut spécial*)
São Tomé et Príncipe
Uruguay
Venezuela



DÉCLARATION DE LISBONNE

Répondant à la généreuse invitation du Gouvernement de la République Portugaise, les États membres de l'Union Latine se sont réunis en Congrès Extraordinaire, au Centre Culturel de Belém, à Lisbonne, les 6 et 7 avril 1998, afin de débattre de la marche future de l'Organisation.

Ayant écouté les paroles d'introduction de Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères du Portugal, Dr Jaime Gama, qui a évoqué le rôle actuel de l'Union Latine et l'importance de promouvoir sa consolidation, y compris par l'incorporation d'objectifs politiques plus ambitieux qui correspondent aux réalités contemporaines, ayant reçu l'encouragement intellectuel des contributions des hautes personnalités invitées, ayant pris connaissance des propositions des nouvelles orientations demandées au nouveau Secrétaire Général par le XVI^e Congrès de l'Organisation, et ayant animé un riche échange d'idées sur les défis et les solutions offertes par la promotion des valeurs de la latinité à l'aube du prochain millénaire, les Représentants des États membres ont décidé d'indiquer dans cette Déclaration de Lisbonne les résultats de leurs débats.

Par cette Déclaration de Lisbonne, les États membres de l'Union Latine réaffirment leur adhésion aux principes sur lesquels s'est basée la constitution de l'Union Latine, le 15 mai 1954.

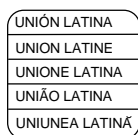
Les États membres de l'Union Latine considèrent que ces principes, ainsi que les objectifs de l'Organisation, sont aujourd'hui plus vivants que jamais. La seconde moitié du XX^e siècle a vu naître un processus accéléré de globalisation qui, tout en offrant des chances inédites de développement économique et social, ouvre la voie à des possibilités dangereuses d'uniformisation culturelle, pouvant entraîner un appauvrissement de l'humanité.

Acteurs d'une latinité ouverte, les peuples d'expression néo-latine sont tous héritiers d'une longue tradition culturelle où les valeurs universelles de justice, de suprématie du droit, de liberté de pensée et de pluralisme sont essentielles. Se battre pour préserver cet espace latin sur la scène internationale est donc un devoir fondamental de leurs Gouvernements. Il ne s'agit pas seulement de défendre un espace culturel; la globalisation possède également une dimension politique et une dimension économique.

Il est indispensable, pour les États membres de l'Union Latine, de coopérer à l'enrichissement de cet espace, afin d'assurer le progrès matériel et spirituel de leurs peuples.

Les États membres de l'Union Latine, compte tenu des deux journées de débats cordiaux et fructueux, de Lisbonne, apportent leur soutien aux nouvelles orientations proposées pour l'Organisation, dans leurs grandes lignes, et réaffirment leur volonté de maintenir et d'étendre leur coopération au sein de l'Organisation, pour le bien de leurs peuples.

Le 7 avril 1998



**LA DIRECTION DE LA PROMOTION ET DE
L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES**

NOS LANGUES



**ESPAGNOL, FRANCAIS, ITALIEN
PORTUGAIS, ROUMAIN, LATIN**

NOS ACTIVITES



- ✓ **ETUDES LINGUISTIQUES, STATISTIQUES, ENQUETES ET SONDAGES**
- ✓ **COURS DE LANGUES ET FORMATION D'ENSEIGNANTS**
- ✓ **CONCOURS**
- ✓ **DON DE MATERIEL PEDAGOGIQUE**
- ✓ **MANIFESTATIONS**
- ✓ **ETUDES CLASSIQUES**
- ✓ **PUBLICATIONS**
- ✓ **UNITE DE DOCUMENTATION**

RESUME

Un programme pour l'enseignement des langues néo-latines : l'intercompréhension. De nouvelles méthodologies et de leurs applications

La Direction de la Promotion et de l'Enseignement des langues (DPEL) de l'Union Latine, organisation internationale intergouvernementale, s'est donné pour mission de valoriser la présence de l'espagnol, du français, de l'italien, du portugais, du roumain, ainsi que l'héritage du latin, au sein des pays membres de l'organisation.

Dans ce contexte, la DPEL essaie de mettre au point des stratégies d'apprentissage et d'enseignement des langues néo-latines qui tiennent compte des résultats des recherches et des expérimentations mises au point par l'organisation elle-même ou par d'autres institutions. L'accent est mis en particulier sur l'application de nouvelles méthodologies d'enseignement pour la compréhension de textes rédigés en langues néo-latines, dans la perspective d'une meilleure communication entre langues parentes.